

Confinement renforcé

Les services publics et un autre choix de société plus que jamais vitaux pour la population

Lors de son allocution du 16 mars, Emmanuel Macron a annoncé le renforcement des mesures de confinement pour faire face à la crise sanitaire du COVID-19.

Les mesures visent à contraindre les déplacements de la population, y compris pour les salarié-e-s. Les entreprises sont incitées à mettre en place le télétravail quand c'est possible.

Pour Solidaires 30, tou-te-s les salarié-e-s doivent être protégé-e-s face à la propagation du COVID-19 y compris celles et ceux qui ne pourraient basculer en télétravail. Nous refusons de voir exposer inutilement les salarié-e-s. Nous invitons les salarié-e-s à faire usage de leur droit de retrait et à faire retirer leurs collègues de toute situation de danger, en application des dispositions du code du travail. Dans la période, seuls les services essentiels doivent rester accessibles, et les salarié-e-s de ces services doivent avoir à leur disposition le matériel de protection nécessaire.

Si l'on peut admettre que des mesures soient nécessaires, elles doivent être prises dans le respect de l'État de droit. Le cadre actuel, ne nous y trompons pas, est bien celui d'un état d'urgence qui ne dit pas son nom. En effet, seul le contexte d'un état d'urgence peut justifier de bousculer le calendrier parlementaire pour faire adopter en urgence une loi d'habilitation permettant au gouvernement de légiférer par ordonnance dans le périmètre circonscrit à la gestion de la crise sanitaire. La rhétorique guerrière du président et l'appel à l'Union nationale n'est pas pour nous rassurer. Dans ce contexte, Solidaires 30 restera vigilant quant au respect des libertés publiques et des droits fondamentaux de la population : nous nous opposerons à toute restriction de ces libertés fondamentales garanties par la Constitution.

Le gouvernement a annoncé la suspension des réformes en cours. Cette annonce positive ne doit pas nous faire oublier qu'à la fin de cette crise sanitaire, la lutte contre les projets libéraux de casse sociale généralisée au profit des capitalistes devra reprendre avec force, pour imposer un autre modèle de société, plus juste et plus solidaire.

Aujourd'hui, il est clair que l'urgence est sanitaire, et qu'il faut endiguer la diffusion de l'épidémie, tout en assurant la nécessaire protection des personnels de santé qui sont à pied d'œuvre pour soigner les malades. Il est de la responsabilité des établissements de santé et médico-sociaux de fournir aux professionnel-le-s tout le matériel dont elles et ils ont besoin pour se protéger et poursuivre leur mission de soin.

Solidaires Gard

6 rue Porte d'Alès
30 000 Nîmes

04 66 36 85 70

bureausolidaires30@outlook.fr

Cette crise doit également être l'occasion de dénoncer le système capitaliste. Les gouvernements successifs justifient leurs politiques antisociales et de casse des services publics au nom de la réduction des déficits. Ici, le gouvernement a promis de débloquer 300 milliards d'euros pour venir en aide aux entreprises en difficulté du fait des mesures de confinement. Cet argent était donc disponible, et aurait pu être employé pour le bien-être de la population et notamment par le développement des services publics de santé, d'éducation et de transports, seuls à même de garantir l'équité entre les habitant·e·s du pays.

La situation actuelle témoigne de la faillite du système capitaliste qui se révèle incapable de gérer la crise. Les capitalistes sont responsables de cette situation du fait de leurs politiques qui ont mis le service public de santé sous pression, en supprimant des postes et en créant des souffrances au travail de plus en plus grandes chez les personnels. Plus que jamais dans la période, nous devons faire jouer les solidarités de classe que les libéraux prétendent avoir détruit. Solidaires 30 réaffirme dans la période, les valeurs qu'elle porte concernant la solidarité intergénérationnelle, et la solidarité internationale qui sont seules à même de mettre en échec le capitalisme, et d'imposer d'autres choix de société.

L'Union syndicale Solidaires 30 reste disponible par mail et par téléphone dans la période afin d'aider les salarié·e·s rencontrant des difficultés liées au travail.

Écrivez à: bureausolidaires30@outlook.fr

Par téléphone:

- Isabelle 06 64 80 60 09
- Philippe (UL Alès) 06 07 83 39 15
- Marta (UL Bagnols) 07 50 23 72 49